

***Hervé SCHIAVETTI***  
***Maire d'Arles***  
***Conseiller Général des Bouches-du-Rhône***

**Candidat aux Élections Municipales de mars 2008**

Mesdames et Messieurs les membres du  
Bureau d'ATTAC Pays d'Arles  
Maison de la Vie Associative  
Boulevard des Lices  
13200 ARLES

Arles, le 19 février 2008

Mesdames, Messieurs,

Par courrier en date du 29 janvier 2008, vous m'avez interrogé sur un certain nombre de sujets, je peux vous apporter les réponses suivantes :

Gestion de l'eau : Pour renégocier ce contrat, il faut saisir l'ACCM. La baisse du prix d'un m<sup>3</sup> est un objectif différent. Il peut faire l'objet d'avenant mais il y aura une contrepartie financière. Par ailleurs, le prix de l'eau de la Ville d'Arles est très différent de ceux des autres villes et l'harmonisation recherchée qui prévaut aujourd'hui sera favorable à la Ville d'Arles puisque son coût en euros constants le stabilisera.

Le coût d'une rupture de contrat, c'est environ 5 Millions d'Euros représentant environ 5 points de fiscalité, soit 30 % d'augmentation. C'est une négociation complexe.

Je suis, bien sûr, d'accord pour vous associer, comme toujours !

Stationnement : l'effectif qui devrait être celui des agents verbalisateurs est de 6. La disparition de l'espace public est un autre problème, nous pouvons récupérer ce que nous souhaitons. La municipalisation est un choix qui restreint la création de places de stationnement.

Déchets : oui

Énergie : oui, c'est le projet que nous portons et qui a été adopté de développer du service public sur l'espace EDF-GDF notamment avec un point info énergie financé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Mais aujourd'hui, nous ne sommes pas libres en matière de politique énergétique. La Ville a signé, il y a quelques années, un contrat avec le SMED (Syndicat Mixte d'Electrification Départementale). Les 119 maires des communes du département qui adhèrent au SMED n'ont pas ce projet mais nous pouvons les interroger.

OGM : le Conseil Municipal a déjà délibéré sur ce sujet, ( ci-joint délibération).

Projet d'incinérateur : oui

Pont : nous avons lancé un appel d'offres pour construire un nouveau bac. Mise ne service en 2010.

Salin-de-Giraud : c'est déjà fait grâce à un conseil de village qui se réunit tous les deux mois, les choix budgétaires y sont présentés et les arbitrages faits par ce conseil.

Concernant les discussions actuelles, elles ne sont pas conduites avec des promoteurs mais avec le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat et les services de l'État lorsque ces derniers souhaitent s'associer.

Sur les alternatives économiques, oui, nous avons d'ailleurs des contacts précis dans ce domaine.

La commission consultative : elle est à votre disposition avec tous les éléments d'information et les directeurs de services pour les rendre intelligibles. Si vous souhaitez plus de participation, c'est avec plaisir, je suis demandeur de votre effective participation et de discussion ou de propositions concrètes.

Démocratie participative : C'est déjà fait et à améliorer.

Cumul des mandats : je suis aussi Conseiller Général des Bouches-du-Rhône et il est indispensable d'être présent dans les assemblées territoriales pour faire prévaloir la place de la 3<sup>ème</sup> ville du département des Bouches-du-Rhône et obtenir des financements.

En espérant avoir répondu à votre attente et en restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

*et cordiales*

**Hervé SCHIAVETTI**

